



Le Félicien

Bulletin municipal • automne 2018

SOMMAIRE

- 2 MOT DE LA MAIRESSE
- 3 CAPSULE D'HISTOIRE
- 4 ACTUALITÉ
- 6 LOISIRS
- 8 PROGRAMMATION
DES ACTIVITÉS
- 10 SÉCURITÉ INCENDIE
- 11 URBANISME



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS



MOT DE LA MAIRESSE

Audrey Boisjoly

Chères Féliciennes, chers Féliciens,

Le Québec possède 3% des ressources renouvelables d'eau douce de la planète et il est de notre responsabilité d'assurer la protection de cette richesse. À Saint-Félix-de-Valois, nous sommes choyés, nous avons de l'eau potable d'une excellente qualité provenant de deux stations de pompage. Ces dernières alimentent deux différents réseaux, soit l'Aqueduc Félix et l'Aqueduc Belleville. Au total, ces deux réseaux permettent d'alimenter 2 074 unités de logement.

En 2017, la municipalité a été avisée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), qu'elle dépassait la moyenne canadienne de consommation d'eau potable, nécessitant ainsi l'installation de compteurs d'eau dans tous les commerces, institutions ou industries, ainsi que dans 60 résidences choisies de façon aléatoire, si elle ne diminuait pas sa consommation d'ici la fin de l'année 2018.

Bien que l'été tire bientôt à sa fin, je désire sensibiliser les citoyens à cette ressource en leur rappelant de vérifier la réglementation sur l'arrosage, renseignement que vous pouvez retrouver en tout temps sur le site Internet de la municipalité, mais également, inviter les citoyens à utiliser la Politique de soutien à l'achat de toilette à faible consommation d'eau qui permet une remise de 100 \$ à l'achat d'une toilette et du même coup économiser notre eau potable.

Je profite également de cette tribune pour remercier tous les services de la Ville pour l'ensemble du travail qu'ils accomplissent et du professionnalisme dont ils font preuve. Les nombreux commentaires positifs que nous recevons de nos citoyens sont pleinement justifiés.

Sincères remerciements également aux bénévoles ainsi qu'aux partenaires pour la qualité des spectacles présentés lors de nos deux Vendredis en Musique. Ce fût une réussite sur toute la ligne!

Je vous souhaite une bonne fin d'été à tous!
Audrey Boisjoly, mairesse



Site web : www.st-felix-de-valois.com
Page Facebook : **Municipalité de Saint-Félix**

Coordonnées
600, chemin de Joliette
Saint-Félix-de-Valois (QC) J0K 2M0
Téléphone : 450 889-5589

CONSEIL MUNICIPAL

Audrey Boisjoly

Mairesse

Maryse Gouger

Conseillère, district no 1

Gyslain Loyer

Conseiller, district no 2

Denis Renaud

Conseillère, district no 3

Pierre Lépicier

Conseiller, district no 4

Sylvain Trudel

Conseiller, district no 5

Luc Ducharme

Conseiller, district no 6

Prochaines séances du conseil municipal

Le 10 septembre 2018 à 20 h

Le 9 octobre 2018 à 20 h

Le 13 novembre 2018 à 20 h

MAIRIE

Horaire

retour à l'horaire régulier
dès le 4 septembre

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Jeudi : 10 h à 12 h et 13 h à 16 h

Les bureaux municipaux seront fermés
le 3 septembre et le 8 octobre 2018
en raisons des congés fériés de la Fête
du travail et l'Action de grâce.

Prochaine parution du bulletin Le Félicien :
décembre 2018

Prochain versement de taxes : **14 septembre 2018**

Suite à la réforme cadastrale complétée, vous devez vérifier si vous avez un nouveau numéro vous identifiant sur votre compte de taxes. Si c'est votre cas, vous devez modifier ce numéro avant d'effectuer vos paiements par Internet.

De plus, si vous avez plus d'une propriété à Saint-Félix-de-Valois, vous devez effectuer des paiements séparés pour chacun de vos comptes.



L'hôpital de Saint-Félix-de-Valois

De 1953 à 1971, un hôpital permet aux malades de Saint-Félix-de-Valois et des environs de se faire soigner. L'hôpital possède une pouponnière et couvre les services d'obstétrique, de pédiatrie et de chirurgie.

Monsieur Bernard Jasmin est à l'époque le propriétaire de l'institution située sur la rue Principale. M. Jasmin aménage le bâtiment et embauche des infirmières comme madame Anita Bonin, qui sera directrice de l'hôpital de 1960 à 1967.



Fait inusité, en juin 1955, un début d'incendie menace l'hôpital. On ordonne donc l'évacuation complète du bâtiment. Au total, vingt-cinq (25) bébés sont transportés à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette par ambulance, mais également avec l'aide des citoyens disposant d'un véhicule. Finalement, le feu a rapidement été maîtrisé et l'hôpital n'a pas été fermé bien longtemps.

Seize (16) chambres sont mises à la disposition des patients. Les médecins de la région sont invités à pratiquer sur place et un véhicule ambulance sillonne la région jour et nuit pour recueillir les malades et les blessés. L'endroit est laïc et n'est pas géré par le gouvernement comme c'est le cas de nos jours.

En 1958, Emile Pelland devient propriétaire de l'établissement et le cédera à son fils Denis, à sa mort en 1959.

L'hôpital offre des services à la population jusqu'en 1971. Les nouvelles exigences gouvernementales imposées aux hôpitaux représentent des dépenses que M. Pelland ne peut assumer. De ce fait, la fermeture de l'hôpital est inévitable.

Sources :

BELLEVILLE, Richard. *St-Félix-de-Valois à travers le temps*, Éditions Mots en toile, Montréal, 2015, p. 135.
EMERY, Isabelle et Christiane RAINVILLE. *Faits et images de St-Félix-de-Valois*, Publicité Paquet inc., Shawinigan. 1983, p. 116-120.
« 25 bébés transportés à l'hôpital St-Eusèbe ». *L'Action populaire*. Le 2 juin 1955, Vol. XLIV, n°18, p. 1.



Nouveau Directeur général et nouveau Directeur adjoint aux loisirs et à la vie communautaire

La Municipalité de Saint-Félix-de-Valois est fière d'accueillir deux nouveaux employés parmi son équipe de direction.

D'abord, M. Mario Miller comme nouveau directeur général/secrétaire-trésorier. Monsieur Miller a un parcours éducatif impressionnant. Il est titulaire d'un baccalauréat en sciences comptables et il détient le titre de comptable professionnel agréé (CPA).

Ensuite, monsieur Miller s'est perfectionné dans le domaine de l'administration en complétant une Maîtrise en administration des affaires (MBA). Il travaille depuis 15 ans dans le domaine municipal, notamment dans les villes de Fermont, Port-Cartier et Beaconsfield, comme directeur du service financier et directeur général.

Pour sa part, M. Olivier Vachon assurera les fonctions de directeur adjoint aux loisirs et à la vie communautaire. Titulaire d'un baccalauréat en récréologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, M. Vachon a acquis de l'expérience en administration des loisirs, dont un remplacement en 2016 à la municipalité de Saint-Félix-de-Valois, mais également pour d'autres organisations.

Nous souhaitons donc à M. Mario Miller et à M. Olivier Vachon une longue carrière parmi nous!



M. Mario Miller



M. Olivier Vachon

Halloween

Surveillez la publicité qui sera envoyée par la poste ainsi que le site Internet de la Municipalité (section Loisirs) pour connaître l'horaire des activités et tous les détails. Pour vos tout-petits, les pompiers effectueront de la surveillance dans les rues, le lundi 31 octobre, de 16 h à 21 h.





Camp de jour – été 2018

Au cours de la saison 2018, nous avons accueilli plus de 200 enfants.

Notre belle équipe d'animation de 25 employés incluait une coordonnatrice (Fraisinette), une animatrice principale (Twizzlers), trois responsables du service de garde (Garfield, Pankkake et Jumanji), trois accompagnatrices (Rainbow, Picasso et Fudgee-O), 13 animateurs (Piña, Dingo, Atchoum, Stuart, Spring-Bling, Lotus, Woody, Voltige, Oréo, Picollo, Boussole, Moana et Lolly-Pop) et 4 assistants-animateurs (Bonzaï, Comète, Crickette et Hercule).

Merci à toute cette belle équipe de faire du camp de jour de Saint-Félix-de-Valois un endroit et un moment merveilleux pour tous!

De plus, beaucoup d'objets n'ont pas retrouvé leurs propriétaires, ceux-ci seront disponibles au centre Pierre-Dalcourt jusqu'au 28 septembre 2018. Ensuite, nous les apporteront au Comptoir vestimentaire.

PETIT RAPPEL IMPORTANT: LES TIQUES



La tique peut être porteuse de la maladie de Lyme. Lorsque vous faites des activités à l'extérieur (forêt, sentier, etc.) il est important de vérifier si vous avez été piqué par une tique.

Afin d'éviter une piqûre de tique, voici quelques conseils :

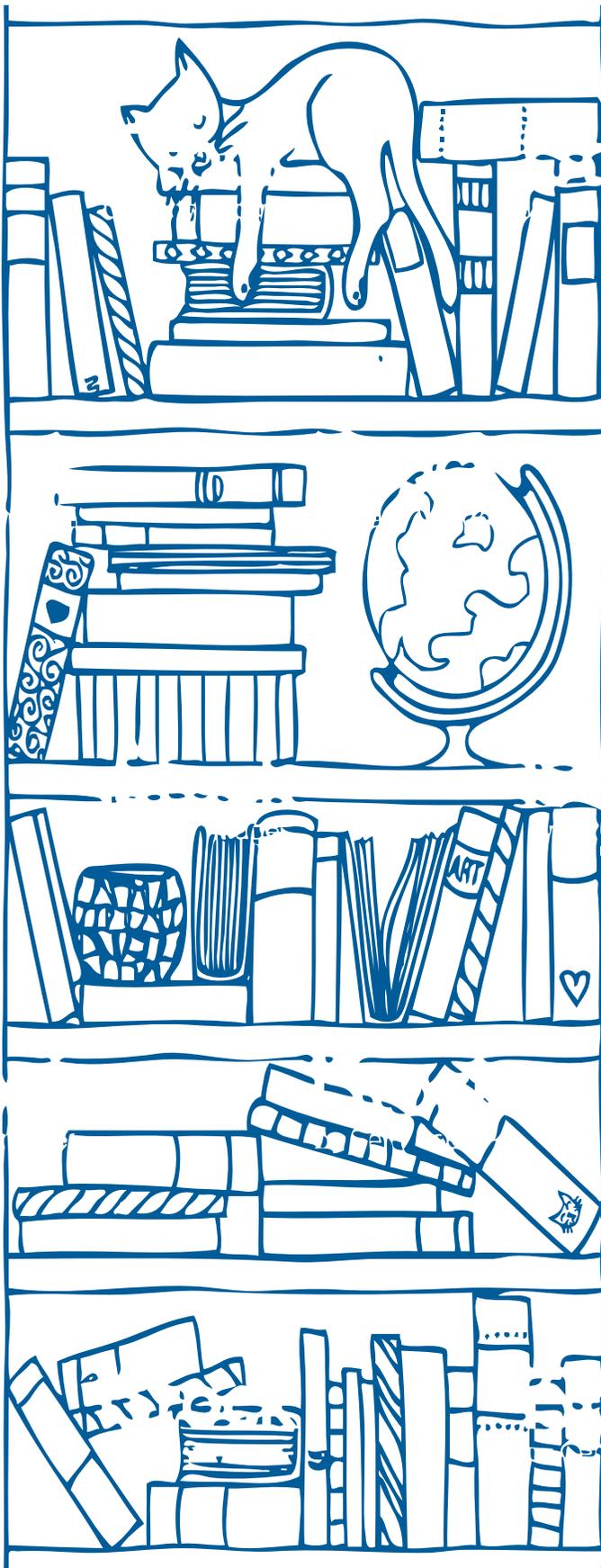
- Utilisez un chasse-moustiques à base de DEET ou d'icaridine, en évitant le visage;
- Marchez de préférence dans les sentiers, ne vous aventurez pas dans les herbes hautes.

Pour plus de renseignements : www.sante.gouv.qc.ca/lyme



Changement de l'heure: On recule l'heure dans la nuit du 3 au 4 novembre 2018

Assurez-vous de changer les piles de vos avertisseurs de fumée au même moment.



Bibliothèque

Soutien et aide pour l'utilisation des ordinateurs et d'Internet

Deux bénévoles de la bibliothèque vous offrent leurs connaissances informatiques afin de vous aider dans la création de documents (mise en page, etc.) ou pour faciliter votre navigation sur le web.

Le service est offert sur rendez-vous.
Informez-vous au 450 889-5589, poste 7760.

Prêt de jeux éducatifs

La bibliothèque possède maintenant une collection de jeux éducatifs pour les tout-petits. Il sera possible de les emprunter pour jouer à la maison dès septembre. Entre temps, il est possible de les utiliser dans la salle familiale, durant les heures d'ouverture.

Programme saute et frappe

Le club volley-ball Drakkar invite les élèves de 5e, 6e année et secondaire 1 à venir s'amuser et s'initier au mini-volley-ball. L'activité aura lieu au gymnase de l'école secondaire l'Érablière le samedi matin de 9 h 30 à 12 h.

Début : Samedi 29 septembre 2018

Fin : 1^{er} décembre 2018.

Coûts : 60 \$ et possibilité d'un tournoi lors de la fin de semaine du 1^{er} décembre (non-compris dans les frais d'inscription).

Pour information et inscription : Martin Brunelle

Téléphone : 450 758-3570 poste 23109
Courriel : martinbrunelle00@hotmail.com

Défi-Famille Matawinie

Défi-Famille Matawinie est un organisme sans but lucratif dédié à l'accompagnement et au bien-être des familles depuis plus de 20 ans.

Il œuvre principalement à l'épanouissement des enfants de 0 à 5 ans. Il offre un service de prêt de siège d'auto, des ateliers pour la famille avant, pendant et après la grossesse, préscolaire, halte-garderie, etc. Il accompagne les familles dans les défis du quotidien.

L'équipe sera de retour à compter du 4 septembre avec ses activités régulières (ateliers parent-enfant, soutien à l'allaitement, ateliers de saines habitudes de vie alimentaire, etc.).

Informez-vous en communiquant au 450 886-0458.

La plupart des activités ont lieu à Saint-Jean-de-Matha.



Inscriptions :

Faites vite,
les places sont
limitées !!



Information

Olivier Vachon
directeur adjoint aux loisirs
et à la vie communautaire

Téléphone : 450 889-5589, poste 7762
Courriel : loisirs@st-felix-de-valois.com

Début des activités Semaine du 16 septembre 2018

Résidents de Saint-Félix-de-Valois

En ligne

du 5 au 14 septembre
www.st-felix-de-valois.com
sous l'onglet LOISIRS

En personne

le mercredi 12 septembre
de 8 h à 12 h et de 13 h à 20 h
au centre Pierre-Dalcourt (4999, rue Coutu)

Non-résidents

En ligne

du 12 (18 h 30) au 14 septembre
www.st-felix-de-valois.com
sous l'onglet LOISIRS

En personne

le mercredi 12 septembre
de 18 h 30 à 20 h
au centre Pierre-Dalcourt (4999, rue Coutu)

Lors de l'inscription en personne, le paiement complet est exigé, soit par chèque libellé à l'ordre de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois en date du jour de l'inscription ou en argent comptant.

Lors de l'inscription en ligne, le paiement complet par carte de crédit est exigé. Les inscriptions sont non remboursables.



AUTOMNE 2018

Activité	Clientèle	Date/Durée	Heure	Coût	Lieu
Spéciale Halloween (Cuisine et bricolage)	6 à 10 ans	Dimanche 28 octobre	9 h 30 à 11 h 45	20 \$	Centre Pierre-Dalcourt
Spéciale Noël (Cuisine et bricolage)	3 à 5 ans (Parent-enfant)	Dimanche 2 décembre	9 h à 10 h	10 \$	
Spéciale Noël (Cuisine et bricolage)	6 à 10 ans	Dimanche 2 décembre	10 h 15 à 12 h 30	20 \$	
Mini-basket	Débutant 2 ^e et 3 ^e année	les dimanches de octobre à avril	9 h à 10 h	70 \$	Gymnase de l'École Notre-Dame
	Intermédiaire 4 ^e année		10 h à 11 h 30	75 \$	
	Avancé 5 ^e et 6 ^e année	les lundis et merc. de octobre à avril	15 h 15 à 17 h	80 \$	
Kangoo jumps*	14 ans et +	Les mercredis 12 semaines	18 h 30 à 19 h 30	144 \$	Centre Pierre-Dalcourt

★: Il est possible de faire la location de bottes kangoo pour participer à l'activité. Informez-vous lors de l'inscription!



AUTOMNE 2018 (suite)

Activité	Clientèle	Date/Durée	Heure	Coût	Lieu
Badminton	14 ans et +	Les mercredis ou jeudis 12 semaines	19 h 30 à 21 h 30	35 \$	Gymnase de l'École secondaire de l'Érablière
Step (Vous devez apporter votre step)	14 ans et +	Les lundis 10 semaines	18 h 45 à 19 h 45	70 \$	Gymnase de l'École Sainte-Marguerite
Aérobic en folie avec Mimi	14 ans et +	Les mercredis 10 semaines	19 h à 20 h	70 \$	
Yoga et relaxation	16 ans et +	Les mercredis 12 semaines	13 h 30 à 15 h ----- 19 h à 20 h 30	120 \$	Centre Pierre-Dalcourt
Taïchi et les gestes du quotidien	Débutant 16 +	Les mardis 12 semaines	19 h 30 à 21 h	60 \$	
	Avancé 16 +	Les lundis 12 semaines			
		Les vendredis 12 semaines	10 h à 11 h 30		
Zumba dorée	Remise en forme ou 50 ans et +	Les lundis 11 semaines	13 h à 14 h	125 \$	



LA PRÉVENTION, C'EST BON!

Les bonnes habitudes à prendre...

Afin d'éviter qu'un incendie de cuisine ne survienne, les préventionnistes en sécurité incendie suggèrent d'adopter les bonnes habitudes suivantes :

- Utiliser une minuterie;
- Utiliser les bons outils et les bons équipements de cuisson (ex. : mitaines pour le four, manchons à poignées, etc.);
- Garder la surface de cuisson dégagée en tout temps;
- Garder à portée de la main le couvercle de la casserole;
- Manipuler les aliments chauds ou bouillants avec précaution;
- Orienter les poignées des casseroles de façon à ce qu'elles ne dépassent pas de la cuisinière;
- Nettoyer régulièrement les appareils de cuisson et la hotte de cuisine;
- Porter des vêtements sécuritaires lors de l'utilisation d'une cuisinière (attention aux vêtements trop amples, aux tissus facilement inflammables, etc.);
- Utiliser une friteuse homologuée munie d'un thermostat;
- Laisser refroidir le brûleur d'un réchaud à fondue avant de le remplir de combustible;
- Utiliser le barbecue de façon sécuritaire conformément au guide du fabricant.



**Il ne faut jamais tenter d'éteindre
un feu d'huile avec de l'eau!
L'ajout d'eau alimente et
propage le feu!**

Les erreurs à éviter en cuisine...

Les incendies de cuisine sont majoritairement causés par des erreurs humaines en raison d'un manque de temps ou d'espace, de la fatigue ou encore d'une distraction.

L'analyse des incidents révèle plusieurs comportements inadéquats ou inappropriés en cuisine. En voici quelques exemples :

- Allumer de façon prématurée l'élément chauffant de la cuisinière;
- Sous-évaluer la rapidité de cuisson de certains aliments;
- Déplacer une casserole en flammes;
- S'occuper à d'autres tâches ou se laisser distraire pendant la cuisson des aliments (ex. : répondre au téléphone, regarder la télévision, etc.);
- Oublier de fermer l'élément chauffant après la cuisson;
- Mettre des objets combustibles près ou sur la surface de cuisson, tels les boîtes de carton, les essuie-tout, les linges à vaisselle, les sacs d'épicerie, etc.;
- Mettre temporairement des objets combustibles dans le four (ex. : boîtes de pizza).

Saviez-vous que...

En moyenne, environ 16 000 incendies surviennent chaque année au Québec.

Depuis 2010, une baisse considérable de 27 % du nombre d'incendies annuel a été observée. Cette dernière s'explique, entre autres, par des activités de prévention efficaces et par la mise en œuvre des schémas de couverture de risque en incendie.

Près du tiers des incendies de bâtiments résidentiels au Québec débutent dans la cuisine, soit environ 1 300 incendies par année ou 25 par semaine.

Entre 2011 et 2015, 74 personnes sont décédées et 504 ont été blessées dans un incendie ayant débuté dans la cuisine. L'intervention des pompiers a permis le sauvetage de 304 personnes.

Près de deux victimes sur trois (60 %) sont de sexe masculin.

Les éléments de la cuisinière représentent la source de chaleur de 63 % des incendies mortels ayant débuté dans la cuisine.

La Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés estime que 80 % des brûlures sont causées par une source thermique domestique tels les huiles chaudes, les liquides bouillants, les liquides à fondue, etc.



Les abris d'auto temporaires

Les abris d'auto temporaires pourront être installés du 15 octobre 2018 au 15 avril 2019.



Construction et rénovation

Avant de commencer vos travaux, vous devez vous assurer que votre projet respecte les règlements municipaux.

Le Service d'urbanisme de la Municipalité pourra répondre à vos questions, vérifier si vous avez besoin d'un permis et vous assurer de la conformité de vos travaux.

Vous pouvez joindre le Service d'urbanisme en composant le 450 889-5589.

Préparez vos marteaux : le programme Rénovation Québec arrive!

En juin dernier, la municipalité a reçu une lettre de Mme Lise Thériault, ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation, indiquant qu'une somme de 100 000 \$ est réservée à la Municipalité par la Société d'habitation du Québec pour mettre en œuvre un programme municipal visant à améliorer les logements dans des secteurs résidentiels dégradés de leur territoire.

Ce programme permet entre autres:

- de maintenir de bonnes conditions des logements en place;
- de stimuler le mieux-être social et économique des communautés;
- d'améliorer la qualité de vie des résidents;
- d'entraîner des investissements importants et générateurs d'emplois.

En effet, nous pourrions en faire profiter aux citoyens prochainement, puisque dès que la demande déposée à la Ministre Thériault sera approuvée par le programme Rénovation Québec, les propriétaires d'immeubles situés dans les quartiers admissibles pourront faire une demande afin de vérifier leur admissibilité.

Le fonds total projeté de l'aide financière, incluant la contribution de la Municipalité et celle de la Société d'habitation du Québec, s'établit à 200 000 \$.

De plus amples informations seront disponibles sur notre site Internet et dans le prochain journal Le Félicien de décembre 2018.

